



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 15 janvier 2018

INVITATION - PRESSE

Journées de la sécurité routière au travail : la Corrèze s'engage

A l'automne 2016, le Gouvernement lançait un appel national aux entreprises en faveur de la sécurité routière au travail, pour prendre 7 engagements forts pour la sécurité des déplacements professionnels.

En 2017 se sont tenues les premières Journées de la sécurité au travail, qui fut l'occasion de sensibiliser tous les acteurs du monde du travail au risque routier.

En 2018, les entreprises continuent à s'engager : la 2^e édition des Journées de la sécurité routière au travail auront lieu du 14 au 18 mai 2018.

Dans ce cadre, Bertrand Gaume, préfet de la Corrèze, signera une convention avec ENEDIS, la Fédération interdépartementale des entreprises des travaux publics (FIETP), le syndicat des entreprises de génie électrique et climatique (SRER) et le Syndicat régional des entreprises de réseau (SERCE) :

**Mercredi 17 janvier 2017 à 9 h 30
à la préfecture – Salle Brune**

Contact presse

Isabelle POUGEADE

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

isabelle.pougeade@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter